

22/2020

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON
Séance du 10 Juillet 2020

L'an deux mille vingt le 10 juillet, Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Bruno DESMAISON, Maire de la commune,
Présents : DESMAISON Bruno - DEMEULENAERE Sébastien - RIVAUD Vincent - VEYSSIERES Sylvie - CAILLER Sébastien - GROULT Philippe - HO THAM KOUIE Sandra - MATTERA Marc RAMALHO Irène - VERRY Gilles
Absent excusé : ROUX Marie-Elisabeth
Convocation du 02 juillet 2020
Nombre de conseillers en exercice : 11 - **Nombre de présents**:-10- **Nombre de votants** 10

Objet : Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)

Après avoir entendu le rapport de Mr le Maire,
Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que :

- dans les communes de moins de 3500 habitants, la commission d'appel d'offres comporte en plus du maire, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres.

Il a été procédé au vote à scrutin secret, ainsi qu'au dépouillement. Les résultats sont les suivants et sont élus à la commission d'appel d'offres :

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

	Nom prénom	Nbre de voix
Président de la séance	Bruno DESMAISON, Maire	
Délégué titulaire	Sébastien DEMEULENAERE	10
Délégué titulaire	Gilles VERRY	10
Délégué titulaire	Vincent RIVAUD	10
Délégué Suppléant	Sébastien CAILLER	10
Délégué Suppléant	Irène RAMALHO	10
Délégué Suppléant	Sandra HO THAM KOUIE	10

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures, Pour copie conforme

Biron le 13 juillet 2020
Le Maire
Bruno DESMAISON



(Handwritten signatures of the council members and the mayor, including 'set' and 'Mama' are visible over the stamp area.)